Champdôtre

# EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

## Séance du jeudi 12 juin 2025 19:00

**En exercice :** 14
**Présents** : 11
**Excusés** : 2
**Absents** : 1

**Président de séance :**
Jean-Louis LAGUERRE

**Secrétaire de séance :**
Véra-Lucia MYET

**Date de convocation :**
06/06/2025

**N° interne de l'acte :**
**DEL0212062025***

jeudi 12 juin 2025, le Conseil Municipal de CHAMPDOTRE s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie.

**Membres présents :**
Jean-Louis LAGUERRE, Philippe MAGDELAINE, Vincent URSO, Florence JACQUOT, Véra-Lucia MYET, Philippe SORDEL, Marc GREMERET, Marc-Antoine LUQUIN, Stéphanie HELIOT, Delphine GOMEZ, Frédéric BALANDRAUD

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**
Christine MARCHAND (donne pouvoir à : Vincent URSO), Sébastien SORDEL (donne pouvoir à : Philippe SORDEL)

**Membres Absents :**
Benoît NOURRY

***modifiée suite erreur matérielle**

---

**Mise en vente du bâtiment situé 34 Grande Rue**

Vu l'article L 2241-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'article L.3112-4 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant le déménagement l'agence postale communale dans le bâtiment multi-services à compter du 02 septembre 2025,

Considérant le bâtiment communal d'une surface habitable de 104,59 m² situé 34 Grande Rue cadastré C 106 d'une contenance de 340 m²,

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien restaurant en bâtiment multi-services, l'Agence Postale Communale, actuellement située 34 Grande Rue, est amenée à déménager dans son nouveau local situé 2 Rue de la Gare à compter du 02 septembre 2025.

De ce fait, Monsieur le Maire propose la mise en vente du bâtiment communal sis 34 Grande Rue cadastré C 106, d'une surface habitable de 104.59 m² et d'une surface au sol de 108,78 m² auprès de l'agence immobilière Confidence Immobilière située à Marsannay-la-Côte au prix de

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 021-212101380-20250612-DEL0212062025_2-DE

119 000 € (cent dix-neuf mille euros) avec une commission de 5%.
Toute vente d'un bien appartenant au domaine public d'une commune suppose de désaffecter le bien et de le faire intégrer préalablement dans le domaine privé.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- Décide de la désaffectation prochaine du bâtiment suite au transfert de l'Agence Postale Communale dans le nouveau bâtiment multi-services le 02 septembre 2025 ;
- Décide, après désaffectation, de prononcer le déclassement du domaine public du bâtiment sis 34 Grande Rue et de l'intégrer au domaine privé communal ;
- Donne son accord pour la vente du bien situé 34 Grande Rue cadastré C 106 au prix de 119 000 € (cent dix-neuf mille euros) avec une commission de 5% auprès de l'agence immobilière Confidence Immobilière ;
- Autorise le Maire et le 1er Adjoint à signer tout acte relatif à la vente, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Résultats de vote : Adopté

Pour : 13 voix Jean-Louis LAGUERRE, Philippe MAGDELAINE, Christine MARCHAND, Vincent URSO, Florence JACQUOT, Véra-Lucia MYET, Philippe SORDEL, Marc GREMERET, Marc-Antoine LUQUIN, Stéphanie HELIOT, Delphine GOMEZ, Frédéric BALANDRAUD, Sébastien SORDEL
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 1

---

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE

Le Secrétaire de séance,
Véra-Lucia MYET

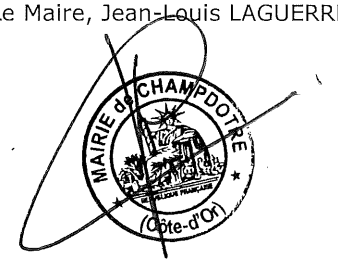


Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 021-212101380-20250612-DEL0212062025_2-DE